



Ville de
POIX DU NORD

République Française - Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes sur Helpe

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le **16 JUL. 2026**
ID : 059-215904640-20260709-DELIB_2026_055-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES :		
En exercice	Présents	Votants
19	11	17
Date de la convocation : 3/07/2026		
Date d'affichage : 16 JUL. 2026		

Numéro de la délibération :
DELIB_2026_055

SEANCE DU 9 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois de juillet, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal, après convocation légale, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Julien LEPOLARD, Maire.

Etaient présents : M. Julien LEPOLARD, Mme Ludivine JOVENIAUX, Mme Roxane GHYS, Mme Karine DURIEUX, Mme Corinne BRUYER, M. Christophe WILLERY, Mme Johanna ALLAIRE, M. Guillaume HAUTCOEUR, Mme Julie BETHENCOURT, Mme Callysta DUPONT, Mme Carole GARCIA.

Etaient absents et représentés : M. Geoffrey PAUL a donné procuration à M. Christophe WILLERY, M. Cédric GREVIN a donné procuration à M. Julien LEPOLARD, M. Lionel SOIGNEUX a donné procuration à Mme Roxane GHYS, M. Mathis JEUNE a donné procuration à M. Guillaume HAUTCOEUR, Mme Alice NAVEAU RONCHIN a donné procuration à Mme Julie BETHENCOURT, M. Evan BAUDCHON a donné procuration à Mme Callysta DUPONT.

Etaient absents excusés : M. René LECUYER, M. David LEDUC.

Secrétaire de séance : Mme Karine DURIEUX.

Objet : Dénomination de l'école primaire de Poix du Nord et changement d'adresse postale

Monsieur le Maire rappelle que le projet de dénomination de l'école primaire a été présenté au Conseil municipal du 30 avril 2026 par la commission « jeunesse » et a reçu un avis favorable.

La Commission Jeunesse propose de donner à l'établissement le nom de :

« École primaire Koecler-Yung ».

en hommage à Georgina, Thérèse, Anna, Georges et Pierre Koecler-Yung, familles dont l'histoire a profondément marqué la commune.

Il rappelle également que, dans le cadre du regroupement de l'ensemble des cycles sur un site unique, l'école primaire sera désormais implantée au 5/7 rue Pasteur à Poix-du-Nord.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par :

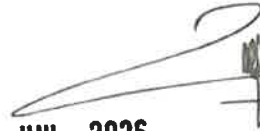
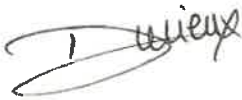
VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION
17		

- émet un avis favorable à la dénomination de l'établissement « École primaire Koecler-Yung », situé 5/7 rue Pasteur à Poix-du-Nord,
- prend acte que Monsieur le Maire sollicitera l'accord des familles concernées préalablement à la mise en œuvre de cette dénomination,
- autorise Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionnés,

La secrétaire de séance,
Karine DURIEUX

Le Maire,
Julien LEPOLARD



Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le **16 JUIL. 2026**
Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.